

COMMUNIQUE DE PRESSE

Banimmo a signé deux nouvelles facilités de crédit

Bruxelles, le 28 mai 2009 – Banimmo (NYSE Euronext BANI) a signé deux nouvelles facilités de crédit pour un montant global de € 64,9 millions qui viennent compléter le crédit syndiqué existant qui totalise € 210 millions.

Ces deux nouveaux crédits sont dédiés à deux actifs immobiliers spécifiques et permettent ainsi de retrouver une souplesse d'utilisation du crédit syndiqué principal en vue de saisir des opportunités d'acquisition.

Ils permettent également à Banimmo de diversifier ses sources de financement et témoignent de la confiance du monde bancaire vis-à-vis du modèle d'affaires de Banimmo et de la solidité de son bilan.

A cet égard, Banimmo précise que, après mise en paiement du dividende ce 28 mai et compte tenu des ajustements de juste valeur du portefeuille à mi-année qui sont déjà connus, le ratio « endettement financier sur le total du bilan » s'élève à 56%.

Banimmo confirme par ailleurs qu'à périmètre constant, l'ensemble des ratios contractuels avec les banques sont largement satisfaits.

Contact:

Christian Terlinden
nv BANIMMO sa
Tel. : +32 2 710 53 42
e-mail : christian.terlinden@banimmo.be

A propos de Banimmo

Banimmo, foncière de repositionnement et de redéveloppement, acquiert des immeubles présentant un haut potentiel de redéveloppement pour les revendre après transformation. La société, qui est active en Belgique, en France et au Luxembourg dans les secteurs bureaux, retail et semi-industriel, ainsi que dans les centres de conférences et d'exposition, est établie à Bruxelles. Sa filiale, Banimmo France, couvre le marché français à partir de son siège de Paris.

L'entreprise compte une trentaine de collaborateurs. Jusqu'à présent, le groupe Banimmo a investi dans quelque 29 biens immobiliers représentant une valeur totale de plus de € 390 millions. La Belgique constitue le marché prédominant, avec plus de 70% du portefeuille en termes de valeur de marché. La France représente un peu plus de 25% du portefeuille de Banimmo. Le portefeuille évolue continuellement grâce au repositionnement permanent et à la rotation élevée des actifs. A ce jour, la société est contrôlée conjointement par Affine (50%) et le management (28,4%), le reste, soit 21,6%, étant entre les mains du public.